

Communiqué de presse

Amundi lance 7 nouveaux ETF obligataires dont 4 inédits

Paris, le 23 juin 2010 – Amundi ETF poursuit son développement en listant 7 nouveaux ETF obligataires sur NYSE Euronext à Paris. Cette gamme comprend 4 produits inédits en Europe, affirmant à nouveau la capacité d'innovation d'Amundi ETF.

Cette nouvelle cotation comprend :

- **Une gamme complète d'ETF visant à répliquer la performance d'une famille d'indices d'emprunts d'état émis par le Trésor américain et libellés en US dollar.** Elle comprend 3 ETF « long » : AMUNDI ETF US TREASURY 1-3, AMUNDI ETF US TREASURY 3-7 et AMUNDI ETF US TREASURY 7-10 ; ainsi que 3 ETF « short » inédits* offrant une exposition quotidienne inverse aux mêmes indices et sur les mêmes tranches de maturités : AMUNDI ETF SHORT US TREASURY 1-3 DAILY, AMUNDI ETF SHORT US TREASURY 3-7 DAILY et AMUNDI ETF US TREASURY 7-10 DAILY.
- **AMUNDI ETF EX AAA GOVT BOND EUROMTS offre une exposition inédite* à un portefeuille de titres émis par les gouvernements des Etats membres de la zone euro ayant une notation inférieure à "AAA" (ou notation inférieure à l'équivalent S&P, Moody's et Fitch).** Cet ETF a pour objectif de répliquer au plus près l'évolution de l'indice EuroMTS ex-AAA Government, à la hausse comme à la baisse.

Principales caractéristiques des ETF cotés

Obligations		Code ISIN	TER ¹	Autres ETFs ²	Devise	ETF RIC	ETF Ticker	Code Mnemo	
	Zone Euro	AMUNDI ETF EX AAA GOVT BOND EUROMTS - INEDIT	FR0010892190	0.14%	/	EUR	X1G.PA	X1G FP	X1G
EMPRUNTS D'ETAT	USA	AMUNDI ETF US TREASURY 1-3	FR0010892281	0.14%	0.20%	USD	US1.PA	US1 FP	US1
		AMUNDI ETF US TREASURY 3-7	FR0010892299	0.14%	0.23%	USD	US3.PA	US3 FP	US3
		AMUNDI ETF US TREASURY 7-10	FR0010892307	0.14%	0.20%	USD	US7.PA	US7 FP	US7
SHORT	USA	AMUNDI ETF SHORT US TREASURY 1-3 DAILY - INEDIT	FR0010892265	0.14%	/	USD	SU1.PA	SU1 FP	SU1
		AMUNDI ETF SHORT US TREASURY 3-7 DAILY - INEDIT	FR0010892273	0.14%	/	USD	SU3.PA	SU3 FP	SU3
		AMUNDI ETF SHORT US TREASURY 7-10 DAILY - INEDIT	FR0010892745	0.14%	/	USD	SU7.PA	SU7 FP	SU7

¹ Total Expense Ratio - Annuel TTC max.

² Moyenne des TER des ETF concurrents européens répliquant un indice identique ou équivalent.

Source : Amundi Investment Solutions au 21/06/2010

La gamme obligataire d'Amundi ETF s'étoffe avec cette nouvelle cotation pour offrir aux investisseurs de nouvelles opportunités de diversification et d'allocation de leur portefeuille.

*A la date de lancement des fonds

Valérie Baudson, Directeur d'Amundi ETF commente : *“Amundi ETF accélère son développement avec ces 7 nouveaux produits offrant aux investisseurs européens une gamme obligataire innovante et de plus en plus diversifiée.”*

Thierry Ancona, Directeur Ventes, Clientèle Europe Continentale, CA Cheuvreux, déclare : *“Le lancement de ces 7 nouveaux produits confirme notre volonté d'offrir à nos clients institutionnels internationaux des solutions performantes et adaptées aux évolutions du marché. La richesse et la qualité de la gamme Amundi ETF alliées à nos compétences en matière de service d'exécution positionne CA Cheuvreux comme un acteur de marché incontournable”.*

«Nous sommes ravis d'élargir notre gamme d'ETF avec le lancement de 7 nouveaux produits d'Amundi dont 4 inédits en Europe, a ajouté Scott Ebner, Senior Vice President, Global Exchange Traded Products de NYSE Euronext. Avec désormais 493 produits listés sur son marché européen offrant transparence, souplesse et liquidité, NYSE Euronext répond aux besoins croissants des investisseurs.»

Les investisseurs peuvent suivre toute l'actualité d'Amundi ETF sur le site amundiETF.com.

Contacts presse

Amundi ETF

Sandrine Levallois
Tel: +33 1 57 72 03 80
press-is@amundi.com

Amundi

Charlotte Binche
Tel: +33 1 43 23 79 54
charlotte.binche@amundi.com

NYSE Euronext

Tel: +33 1 49 27 11 33

A propos d'Amundi ETF

Amundi ETF

Avec 89 produits¹ et plus de 4,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin mai 2010, Amundi ETF couvre toutes les classes d'actifs (actions, obligations, monétaire et matières premières) et expositions géographiques (Europe, US, Emergents, Monde). Pionnier sur le marché des ETF, avec ses premiers produits lancés en 2001, Amundi ETF se distingue par la qualité de son offre, ses innovations et sa politique de prix compétitifs. Amundi ETF a été primé “Best Equity ETF Provider of the Year” par *ETF Express Award* pour l'année 2010. Amundi ETF est une expertise du Groupe Amundi.

1. Au 15/06/2010 - A noter que tous les produits, ETF ou catégories de parts d'un ETF, ne sont pas autorisés à la commercialisation dans tous les pays.

www.amundiETF.com

A propos d'Amundi

Amundi se situe au 3ème rang en Europe¹ et parmi les 10 premiers acteurs mondiaux de l'asset management² avec près de 688 milliards d'euros d'actifs sous gestion³. Implantée au coeur des principaux bassins d'investissement dans plus de 30 pays, Amundi offre une gamme complète de produits, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales devises.

Amundi développe ainsi des solutions d'épargne adaptées aux besoins de plus de 100 millions de clients particuliers à travers le monde et construit pour les clients institutionnels des produits sur mesure, performants et innovants, adaptés à leur activité et profil de risque. Bénéficiant du soutien de

deux groupes bancaires puissants, Crédit Agricole et Société Générale, Amundi a l'ambition de s'affirmer comme l'asset manager européen de référence, reconnu pour

- la qualité de ses produits, leur performance financière et leur transparence
- la proximité de la relation avec ses clients, réseaux partenaires et clientèles institutionnelles
- l'efficacité de son organisation, fruit des talents individuels et collectifs de ses équipes

- son engagement pour une prise en compte dans ses politiques d'investissement, des critères de développement durable et d'utilité sociale, au-delà des seuls critères financiers.

1. Selon le classement IPE Top 400 publié en juillet 2009, données au 31 décembre 2008

2. Selon le classement GI 100 publié en septembre 2008, données à juin 2008

3. Données périmètre Amundi Group au 31 mars 2010

amundi.com

A propos de Crédit Agricole Cheuvreux

CA Cheuvreux, courtier européen sur actions du groupe Crédit Agricole et filiale à 100% de Crédit Agricole CIB propose des services de recherche (analyse financière, économie et stratégie), de vente et d'exécution à une clientèle internationale d'investisseurs institutionnels et de corporate. Avec 15 bureaux* et des équipes actives sur 60 marchés en Europe, aux Etats-Unis, au Moyen Orient, CA Cheuvreux se positionne comme un acteur de référence en matière de services d'exécution et propose une gamme de produits les plus complète du marché (Sales Trading, DMA, Algorithmic Trading, Global Portfolio Trading, CFDs).

Avec 790 sociétés suivies, CA Cheuvreux représente l'une des plus importantes offre du marché européen. Sa recherche, régulièrement récompensée, est classée pour sa qualité et son indépendance. Sa valeur ajoutée repose sur une offre qui combine expertise locale et sectorielle, sur une large couverture de valeurs – notamment small & mid caps, et sur une recherche extra-financière particulièrement reconnue.

CA Cheuvreux offre également des services de corporate brokerage destinés principalement aux entreprises cotées et fonds de private equity européen. Cette activité connaît un fort dynamisme et accompagne de nombreuses offres publiques.

* Amsterdam, Athènes, Francfort, Istanbul, Londres, Madrid, Milan, Paris, Stockholm, Vienne, Zurich, Dubai, New York, San Francisco, Tokyo

A propos de NYSE Euronext

NYSE Euronext (NYX) est l'un des principaux opérateurs de marchés financiers et fournisseurs de technologies de négociation innovantes. Sur ses marchés en Europe et aux Etats-Unis se négocient des actions, des contrats à terme, des options, des produits de taux et des ETP (exchange-traded products). Avec un total de près de 8.000 valeurs cotées (à l'exception des produits structurés européens), les échanges sur les marchés au comptant de NYSE Euronext - le New York Stock Exchange, NYSE Euronext, NYSE Amex, NYSE Alternext et NYSE Arca - représentent un tiers des volumes mondiaux, ce qui en fait le groupe boursier le plus liquide au monde. NYSE Euronext gère également NYSE Liffe, un des premiers marchés dérivés en Europe et le deuxième marché dérivés mondial en valeur des échanges. Le groupe offre une large gamme de produits et de solutions technologiques, de connectivité et de données de marché à travers NYSE Technologies. NYSE Euronext fait partie de l'indice S&P 500 et est le seul opérateur boursier appartenant à l'indice S&P 100 et figurant au classement Fortune 500. Pour plus d'informations : www.nyx.com

Disclaimer

Edité par Amundi IS. Les Fonds mentionnés dans ce document (les « Fonds ») sont des fonds commun de placement, agréés par l'AMF. Ils ont fait l'objet d'un prospectus complet approuvé par l'AMF, qui doit obligatoirement être remis avant toute souscription. Les documents de référence des Fonds (le prospectus complet, les rapports annuels et les documents périodiques) sont disponibles sur demande auprès de Amundi IS ou sur le site internet info-etf@amundi.com. Amundi IS est la société de gestion des Fonds AMUNDI ETF. Il en a délégué la gestion financière et la commercialisation à l'étranger à AMUNDI et à Cheuvreux SA. Bien que les Fonds AMUNDI ETF soient cotés sur un ou plusieurs marchés financiers, il ne peut être assuré que la liquidité des parts cotées sur un marché financier, ou la valeur de marché à laquelle les parts peuvent être cotées sur un marché financier, sera identique ou proche de la valeur liquidative de la part. Les Fonds AMUNDI ETF ne comportent pas de garantie en capital. La valeur des parts des Fonds AMUNDI ETF est soumise aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait qu'il peut perdre la totalité du capital initialement investi, notamment du fait d'une baisse de valeur de l'indice de référence. Les risques particuliers liés à l'investissement dans les Fonds AMUNDI ETF sont détaillés dans le prospectus complet. L'investisseur potentiel doit en prendre connaissance avant d'investir. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un ou plusieurs Fonds AMUNDI ETF dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier

suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques des Fonds AMUNDI ETF. Tout investisseur est invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers et/ou comptables) avant toute acquisition des parts des Fonds AMUNDI ETF. Il appartient à tout investisseur de se renseigner sur les conséquences fiscales d'un investissement dans les Fonds AMUNDI ETF. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts du Fonds présenté, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La présentation du document ne saurait être interprétée comme un quelconque acte de démarchage bancaire et financier au sens des dispositions des Articles L.341-1 et suivants du CMF ou, plus généralement, de commercialisation d'instruments financiers. Ce document est communiqué à titre purement indicatif par Amundi IS et n'a pas de valeur contractuelle. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi IS ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences, directes ou indirectes, de nature financière ou autre, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Le document ne peut pas être copié, reproduit, modifiée, traduit ou distribué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Amundi IS. Le document a été préparé sans prendre en compte les objectifs, la situation financière ou les besoins d'une personne en particulier.

Disclaimer Markit iBoxx

LA MARQUE MARKIT IBOXX® ET LES INDICES MARKIT IBOXX® SONT LA PROPRIETE INTELLECTUELLE DE MARKIT INDICES LIMITED ET ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDEE, POUR CERTAINS BESOINS, A AMUNDI INVESTMENT SOLUTIONS. LES INDICES MARKIT IBOXX® MENTIONNES ICI EST LA PROPRIETE D'MARKIT INDICES LIMITED ET EST UTILISEE SOUS LICENCE. LE FONDS N'EST NI APPROUVE, NI SPONSORISE, NI RECOMMANDE PAR MARKIT INDICES LIMITED. L'INDICE EST UNE MARQUE DEPOSEE ENREGISTREE DE MARKIT INDICES LIMITED (« LE SPONSOR DE L'INDICE ») ET EST UTILISEE SOUS LICENCE POUR LE FONDS. CHACUNE DES PARTIES RECONNAIT ET ACCEPTE QUE LE FONDS N'EST NI SPONSORISE, NI APPROUVE, NI RECOMMANDE PAR LE SPONSOR DE L'INDICE. LE SPONSOR DE L'INDICE N'EMET AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LES DONNEES LIEES A L'INDICE (Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, DES RECOMMANDATIONS OU D'ADEQUATION A UN USAGE SPECIFIQUE), NI SUR LEUR QUALITE, LEUR PRECISION ET/OU LEUR EXHAUSTIVITE, ET DECLINE TOUTE RESPONSABILITE RESULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE ET/OU DE SA COMPOSITION A UN MOMENT DONNE. IL DECLINE EGALEMENT TOUTE RESPONSABILITE CONCERNANT LA SOLVABILITE DE TOUTE ENTITE COMPOSANT L'INDICE OU L'EVENTUALITE D'UN INCIDENT DE CREDIT OU D'UN EVENEMENT SIMILAIRE (CEPENDANT DEFINI) AFFECTANT L'INDICE LIEE A UNE OBLIGATION, A UN MOMENT PRECIS. LA RESPONSABILITE DU SPONSOR DE L'INDICE NE SAURAIT ETRE ENGAGEE POUR UN QUELCONQUE MOTIF, AU TITRE D'UNE ERREUR DANS L'INDICE. LE SPONSOR DE L'INDICE N'EST PAS TENU DE COMMUNIQUER UNE TELLE ERREUR, DANS LA MESURE OU ELLE SURVIENDRAIT. EN AUCUN CAS, LE SPONSOR DE L'INDICE N'EMET DE RECOMMANDATION, EXPLICITE OU IMPLICITE, D'ACHAT OU DE VENTE DE PARTS DU FONDS SUR L'INDICE OU UNE DE SES COMPOSANTES. LE SPONSOR DE L'INDICE NE PREND PAS D'ENGAGEMENT QUANT A LA CAPACITE DE L'INDICE A REPLIQUER LES PERFORMANCES DES MARCHES CONSIDERES ET N'ASSUME AUCUN RISQUE LIE. LE SPONSOR DE L'INDICE N'EST EN AUCUN CAS TENU DE PRENDRE EN CONSIDERATION LES BESOINS D'UNE TIERCE PARTIE LORS DE LA DETERMINATION, LA MODIFICATION DE LA COMPOSITION OU LE CALCUL DE L'INDICE. LA RESPONSABILITE DES ACTEURS DU FONDS, AINSI QUE CELLE DU SPONSOR DE L'INDICE NE SAURAIT ETRE ENGAGEE DANS LE CAS OU SPONSOR DE L'INDICE NE PRENDRAIT PAS LES MESURES NECESSAIRES A LA DETERMINATION, L'AJUSTEMENT OU LE CALCUL DE L'INDICE. CHAQUE PARTIE RECONNAIT QU'UNE AUTRE PARTIE OU UNE DE SES FILIALES PEUT ETRE LE SPONSOR DE L'INDICE OU Y ETRE AFFILIE ET ETRE AINSI CAPABLE D'AFFECTER OU D'INFLUENCER LA DETERMINATION, L'AJUSTEMENT OU LE CALCUL DE L'INDICE. LES FILIALES OU AFFILIES DU SPONSOR DE L'INDICE CONSERVENT LA POSSIBILITE DE TRAITER N'IMPORTE LESQUELLES DES OBLIGATIONS COMPOSANT L'INDICE, AINSI QUE LA FACULTE D'ACCEPTER DES DEPOTS, DE FAIRES DE PRETS OU TOUTE AUTRE ACTIVITE DE CREDIT, ET PLUS GENERALEMENT DE REALISER TOUTE PRESTATION DE BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT OU AUTRE ACTIVITE COMMERCIALE AVEC LES EMETTEURS DE CES OBLIGATIONS OU LEURS FILIALES. ILS PEUVENT AGIR COMME SI L'INDICE N'EXISTAIT PAS, SANS TENIR COMPTE DE L'IMPACT POTENTIELLEMENT NEGATIF DE CETTE ACTION SUR L'INDICE OU SUR LE FONDS. LE SPONSOR DE L'INDICE ET SES FILIALES OU AFFILIES PEUVENT ETRE EN POSSESSION D'INFORMATIONS AYANT UN LIEN AVEC DES COMPOSANTS DE L'INDICE QUI PEUVENT ETRE DISPONIBLE PUBLIQUEMENT OU NON OU CONNUES PAR TOUTE AUTRE PARTIE, ET CHAQUE ACTEUR DU FONDS ACCEPTE QUE LE FONDS NE CREE AUCUNE OBLIGATION DE LA PART DU SPONSOR DE L'INDICE OU DE SES FILIALES OU AFFILIES DE DIVULGUER DE TELLES INFORMATIONS. »

Disclaimer EuroMTS

AMUNDI ETF EX AAA GOVT BOND EUROMTS ne bénéficie pas de quelque manière que ce soit du parrainage, du soutien, de la promotion et n'est pas vendu par EuroMTS Limited. EuroMTS Limited ne peut être tenue pour responsable de la promotion ou de la commercialisation du Fonds. EuroMTS et les noms d'indice EuroMTS (EuroMTS IndexTM) et indices EuroMTS (EuroMTS IndicesTM) sont des marques déposées d'EuroMTS Limited. Les indices EuroMTS sont calculés par EuroMTS, commercialisés et distribués par MTSNext, une société détenue par EuroMTS. Ni EuroMTS ni MTSNext ne sauraient être tenues pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit (y compris, notamment, les pertes d'investissement) liées en tout ou en partie aux Fonds ou à la fourniture des indices EuroMTS ou de marques déposées.